

# C.S.E. CHROME 41-45

## PROCES VERBAL

Date : Vendredi 21 avril 2023

Heure : 9h00

Lieu : salle de réunion

Personnes présentes : M. HABIBI Hicham- Mme BRILLON Karine - M. JOSSIC James

Absents(es) :

### Ordre du Jour :

1. Présentation du plan égalité Femmes Hommes 2023
2. Présentation non détaillée de la consommation mutuelle en 2022
3. Projet de mise à jour du Document Unique de Sécurité
4. Revalorisation indemnités transport : où en sont les compléments d'information qui devaient appuyer cette demande ?
5. Présentation du pouvoir de délégation de M. Hicham Habibi
6. Opportunité du transfert de 10% de l'excédent du budget de fonctionnement du CSE vers le budget Œuvres Sociales ?
7. Questions diverses

**Le procès-verbal de la réunion du mardi 29 mars 2023 est approuvé par l'ensemble des membres du CSE.**

1. Présentation du plan égalité Femmes Hommes 2023

La mise à jour du plan 2023 n'appelle pas de commentaire de la part du CSE.

Plan validé par les membres du CSE en annexe

2. Présentation des consommations de mutuelles en 2022 – CHROME 41-45
  - Non cadres en cotisation famille
  - Non cadres en cotisation isolé ou duo
  - Cadres

Lecture du rapport de consommation de la mutuelle (en annexe)

3. Projet de mise à jour du Document Unique de Sécurité

Le projet de mise à jour du Document Unique de Sécurité est présenté au CSE qui demande que certaines pages soient modifiées (pages 10, 11 et 17) – voir v2 en annexe.

4. Revalorisation indemnités transport : où en sont les compléments d'information qui devaient appuyer cette demande ?

Ce sujet est reporté à prochaine réunion.

5. Présentation du pouvoir de délégation de M. Hicham Habibi

Délégation de pouvoir présentée et acceptée par les membres du CSE (en annexe).

6. Opportunité du transfert de 10% de l'excédent du budget de fonctionnement du CSE vers le budget Œuvres Sociales ?

Le montant restant du budget de fonctionnement étant de 557,09 € l'ensemble de membres du CSE décide de ne pas faire de transfert à hauteur de 10% de la somme restante sur le budget de l'ASC.

7. Questions

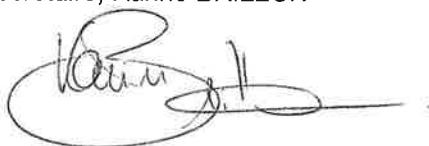
Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00

**La prochaine réunion du CSE se tiendra le jeudi 25 mai 2023 à 14h00.**

Fait à Blois le, 21 avril 2023

Secrétaire, Karine BRILLON



Directeur d'établissement, Hicham HABIBI



Trésorier, James JOSSIC

